

Ligue de Football des Pays de la Loire



Bureau Exécutif de Ligue

PROCES VERBAL N°11

Réunion du : Lundi 04 janvier 2021 par visio

Présidence : Didier ESOR - Président, Guy RIBRAULT - Président Délégué

Membres du Bureau : Sébastien CORNEC, Guy COUSIN, Alain DURAND, Jean Jacques GAZEAU, René

JOUNEAUX, Alain MARTIN, Franck PLOUSE, Nicolas POTTIER

Assistent : Jérôme CLEMENT - Lionnel DUCLOZ

Invité: Gabriel GÔ

Excusée: Valérie BOUDER

1. Informations du Président

Vœux

Le Président présente ses meilleurs vœux pour l'année à l'ensemble des membres du Bureau.

2. Vie de la Ligue

Perspectives de reprise des compétitions

En l'absence d'informations officielles et notamment le PV du dernier COMEX FFF, il est impossible de se projeter sur des échéances.

Le Président va prendre l'attache de la FFF afin d'obtenir de plus amples informations.

Perspectives financières et prélèvements des clubs

Concernant les finances de la Ligue et en fonction du contexte d'incertitude actuel le trésorier va travailler avec le service comptabilité sur différentes stratégies d'atterrissage financier et de mesures à prendre qui seront proposées au Bureau.

Les créances des clubs de l'année passée s'élèvent à environ 25 K€. Certains clubs ont disparu, d'autres n'ont pas repris les compétitions. Un point plus complet doit être fait sur ce qui peut être réellement demandé.

Concernant les reversements de la Ligue vers les Districts, chacun des districts fait un point sur les besoins de trésorerie qu'il a et les éventuels reports qui peuvent être fait.

Le positionnement de la FFF sur l'aspect financier (Licences, Convention d'Objectifs...) est également attendu.

Enfin, l'assureur (licenciés et clubs) va également être sollicitée.

Des contacts avec les banques sont pris dans l'éventualité de la mise en place d'un PGE.

> Activités des personnels

A l'exception de certains services dont l'activité le nécessite (formation, pôle Espoirs...) les personnels de la Ligue sont placés en chômage partiel.

Chaque responsable de service fait le point sur les dispositions à prendre au regard de l'activité des collaborateurs de la Ligue.

Les Districts se positionnent également sur cette même orientation.

Modifications règlementaires exceptionnelles à prévoir pour la saison 2020/2021

À la suite de l'allocution du Président de la République du 28 octobre 2020 et à la parution du Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 « prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire », les compétitions régionales et départementales ont dû être arrêtées.

Dans la perspective d'une reprise des compétitions fin janvier – qui reste à confirmer – il convient d'envisager l'impact de l'arrêt des compétitions ces trois derniers mois, tant sur le volet organisation (calendrier, classement, départage) que sur le volet structuration (statut de l'arbitrage, formation).

Une réflexion doit donc être engagée :

Le planning envisagé est le suivant :

- **→** 22.12.2020 :
 - o lancement de l'étude sous la tutelle du Pôle Juridique (attente de la sortie du PV du COMEX FFF qui formalisera des propositions de format)
- \rightarrow 1^{ère} quinzaine de janvier 2021 :
 - Poursuite de l'étude par le Pôle Juridique en concertation avec le Pôle Compétitions (consultation des CROCS)
 - Concertation Présidents de District
 - o Restitution auprès du CODIR
 - Consultations diverses (Conseil des Présidents + CRRC)
 - o Décisions CODIR

3. Questions diverses

Organisation du séminaire de début de mandature du 09 janvier

Initialement prévu en présentiel, le séminaire se déroulera en distanciel avec un format qui sera adapté.

4. Prochaines réunions

Calendrier

- Bureau : **11 janvier (10h), 18 Janvier 2021**

- CODIR : **15 février 2021**

Le Président, Didier ESOR Le Président Délégué Guy RIBRAULT Le Secrétaire Général Guy COUSIN